Bulletin Financier.

Vendredi, 10 novembre 1899.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine....	$12,304,665 00	$1,949,686 00
Même temps la semaine dernière.....	9,693,439 00	$1,120,865 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

Actif:	
Billets des Etats Unis et des Banques Nationales.....$	3,674,900 00
Autres items, comptant.....	
Change à vue sur N.&Y.....	2,275,400 00
Change étranger.....	42,000 00
Dû par des banques et banquiers éloignés.....	811,600 00
Prêts et escomptes.....	20,210,300 00
Autre actif comptant.....	4,578,300 00
Total.....	$32,622,500 00
Passif:	
Circulation.....	670,100 00
Dépôts.....	21,769,000 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés.....	3,019,200 00
Autre passif dû à des banques et banquiers.....	501,900 00
Autre passif comptant.....	25,700 00
Total.....	$25,985,900 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders.....	—	112,400
Prêts.....	309,800	—
Dépôts.....	430,700	—
Dû aux banques et banquiers.....	212,300	—
Change.....	349,700	—

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banque —
Papier exceptionnel.....7 % per cent
do A1 8
Prêts sur garanties collatérales.6@7
Prêts sur garanties collatérales à terme.....6@7
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.6
Papier hypothécaire..... ....7@8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines..... 45@47
Sols péruviens..... 43@45
Pesos chiliens..... 43@45
New York—
Taux de l'argent.....2@3 0/0
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 5 0/0
Consols pour l'argent 103¾
Fonds américains 103 15/16 — 43@45
Bons de chemins de fer américains 100.20
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE —
Londres 27 5/ 6

CHANGE.

Le STERLING est faible.		
Commercial (60 jours).....	480	@480¼
Traites de banques (à vue).	487	
Les FRANCS sont faibles		
Francs de commerce (60 jours).	5.24⅜	
Traites de banques (à vue)....	5.18¾	
REICHSMARKS— Faibles.		
Commercial (60 jours)	93 11/16	
Traites de banques (à vue).....	95¼	
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif.		
Traites de commerce $2 00 d'esc.		
Traites de banques pair par $1000.		

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 10 A. M.

20 actions CC Slaughterhouse Co.....	49

Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M.

10 actions CC Slaughterhouse Co.....	49¼
50 actions N O City RR common.....	29¾
100 ..do.....do.....do.....pref..	103
14 ..do.....do.....do.....	103

Après l'appel de 2 P M

50 actions N O City RR common.....	29½
50 ..do.....do.....do.....pref..	102½

ACTIONS ET BONS

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Canal & Banking Co.....	100	....	....
Citizens'.....	100	99	103
Germania National.....	100	100	105
Germania Savings.....	100	400	....
Hibernia National.....	100	225	255
Louisiana National.....	100	1.8	....
Metropolitan.....	100	..	....
N. O. National.....	100	500	550
People's.....	100	93½	....
Provident Savings.....	100	93	190
State National.....	100	113	120
Teutonia.....	100	....	110
Union National.....	100	91½	92
United States Savings.....	100	88	93
Whitney National.....	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Germania Ins. Co.....	100	80	....
Hibernia Ins.....	100	115	1 0½
Home Ins.....	100	84	94
Lafayette.....	50	95	....
Mechanics' and Traders.....	100	....	....
Merchants' Ins. Co.....	100	....	75
Southern Ins. Co.....	100	1 4	109
Sun.....	100	133	137
Teutonia.....	100	140	....
Chemins de fer urbains.			
Illinois Central RR CO.....	100	....	....
L. & N. RR. Co.....	100	184	....
Orleans.....	100	181	170
N. O. City & Lake pref. W. I.		102¾	103¼
do do com. W. I.		29⅝	30
Orleans.....	50	52	57
St-Charles Street.....	50	56¾	57¾
Actions diverses.			
U. S. Slaughterhouse.....	50	48¾	49¼
Jackson Brewing Co.....	100	200	....
N. O. Brewing Co. pref.....	100	58	65
N. O. Gas Light Co.....	100	107¾	109
N. O. Waterworks Co.....	100	80	93
S. O. Land Co.....	10	5	6
N O Brewg Co. com.....		8	10
Algiers W. W. & Impt.....	100	....	....
Cotton Exchange Stock.....	200	....	100
French Opera Association.....	250	65	....
Imp. Bonded Warehouse.....	100	40	....
Interstate Trans'n Co.	100	....	....
Varis. Theatre.....	1500	1100	13 0
Mech., Dealers and Lumb..	50	28	....
Metairie Cem'y Ass.....	100	....	....
M. L. & B. As.....	25	25	27
Jockey Club.....	100	150	....
N. O. Cold Storage Co.....	100	116	....
Boeotia Gravel.....	100	....	....
Standard Guano & Chem.....	100	....	....
Sugar Exchange.....	250	....	....
Texas and Pacific RR. Co...		....	....
Traction Prefr'd.....	100	....	....
do common.....	100	....	....
Comb. T. Stand.....		....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907.....		111¾	....
U. S. 4's of 1925.....		128½	....
U. S. 2's.....		110¼	....
U. S. 3's.....		107½	....
Louisiana 4s.....		109½	110¼
Constitutional Bds.....		....	....
Premium.....		219½	220½
Privilege on Nos.....		....	....
Premium drawn numbe.....		250½	255
City 4's.....		110¼	111½
Floating debt 4s.....		98½	102½
Judicial Exp Fund Bds 4s.....		100½	....
O		....	....
Street Improvement.....		....	....
Atchafalaya Levee Bds.....		101¼	102
Rossier Levee Bds.....		115½	....
Caddo Levee Bonds.....		117¾	119
6th District Levee Bds 1908....		101½	102¼
do do do 1911....		102½	....
do do do 1913....		1 5½	110
Lafourche Levee Bds.....		107¼	....
Lake Borgne Levee Bds		107	.. .
Orleans Levee Bds.....		....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs.....		110	113
Pontchartrain L. B. 20 yrs. ...		111½	114
Pontchartrain L. B. 50 yrs.....		122¼	126
Red River Atch. & B. B. Bds..		105	108
Tensas Basin Bonds		105	110
Canal & Claib. St. RR. M. [Gold].		131	135
Orleans City RR. 1st mort.....		100	....
do do 5s gold.....		....	....
C. C. Trust Certificates.....		107¼	107¾
L. & N. unified 4s.....		....	..
Morgan's L. and T. R. R. 7's...		132	138
Morgan's L.T.R.R.&S.S. 6's.gold....		122½	126
Nat & Red Riv RR 1st mort. gold		93	105
N. O. C. RR. Co 1st mort.....		109¾	112
N. O. City and Lake 1st [Gold]		113	115
N. O. City RR. Co gen. mort. gold		107¾	107¾
N. O & Jacksonville. 1st mort.....		....	....
.. ..		....	....
.. .. .. 2nd mort. gold		....	....
.. ..		....	116
.. ..		....	117
.. .. .. 5s. gold.....		1.3½	115
N. O. Traction Co. Power House Bds.....		....	115
Orleans RR 1st mort [Gold].....		114	116
Orleans RR 2nd mort [gold] ...		105¼	108½
St-Charles St. RR. mort.....		....	....
do do do		....	....
do do do		....	....
do do do		....	....
Southern By 1st 5s [gold].....		108	....
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort..		112¼	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort..		....	....
Crescent City Co.....		....	....
Algiers W. W. & S. Bds Gold....		112½	120
American Brew'g Co. Bds.....		110	115
Edison 5s		103	110
Riverside & O. Bond 6s.....		33	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		101	....
Jackson Brewery 2d Mort Bds..			....
Lacoste St. Cotton		104	....
Brewery Ass'n Trust Bonds....		34½	....
N. O. Brewing Ass'n Trust Cert.		....	....
Carrollton Railway 1st mort.....		105	110
N. O. Drainage Bds.....		100¾	103
New South Bld Ass'n A.....		....	....
.. .. .. O.....		....	....
N. O. Waterworks 1st mort....		112½	....
.. .. 2d mort.....		....	....
Police certificates.....		....	....
School certificates.....		....	....
City scrip, new.....		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880.....		....	....
Unpaid State coupons No 12...		12	16
State school warrants.....		20	....
Carrollton RR. Bds.....		....	....

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good, par livre gross, 3½@4; common to medium, par livre, gross, 2¾@3½. Vaches et torres—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2½@3¼; vieilles, maigres, par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; cerfs, par livre, gross, 2@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3¾@4; fair to good, par tête, $9@12. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2¾@3¼; vieux maigres, par livre, gross, 1¾@2¼. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3@3¼; fair to good, par livre, gross, 2½@3; vieux, maigres, par tête, $7@10; taureaux, par livre, gross, 2¼@3; cerfs, par livre, gross, 3@3¼. Yearlings—Choice par livre, gross, 3@3¼; fair to good, par tête, $8@11; common, par tête, $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches laitières—Choice, $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre, gross, 3¾@4¼; nourris au "mash", par livre, gross, 3@3¼. Moutons—Good to choice, par livre, 3¾@4¼; common to fair, par tête, $1 25@2.35

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson

ANNONCE JUDICIAIRE

BELLE RESIDENCE COTTAGE

422 Rue State.

Succession de Patrick Joseph Finan.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 12 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 novembre 1899, dossier No 60,386, au compte de la succession de Patrick Joseph Finan, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par State, Laurel, Annonciation et la ligne de Burtheville, mesurant 30 pieds, de face sur la rue State, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence cottage, contenant à peu près six chambres et connu comme le No 422 de la rue State.

2° Le quart non divisé du lot No 3 dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Fourchor et Antonine et mesurant 30 pieds 9 pouces de face sur la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme le No 3615 rue Laurel.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en plus les taxes pour 1899, et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur.

10 nov—10 12 19 26—déc 5 10 11 12

Macon&Kernaghan

VENTE EN PARTAGE.

Coin d'Affaires

ET

Cottages Doubles,

DANS LE

DEUXIÈME DISTRICT.

En l'affaire de Henry Miller vs John Miller et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 60.098.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau N. 138 rue Carondelet.

JEUDI 16 NOV. 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 Sept. 1899 et signé le 21 Sept., 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, division "C" agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Divison A, en l'affaire ci dessus intitulée, et en vertu d'un ordre en l'affaire des mineurs Joseph, Michel et Louise Miller, No 58,633 du dossier de la susdite Cour de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdit Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 octobre 1899, la propriété décrite comme il suit, à savoir.

1° Le bon coin d'affaires comprenant le magasin et résidence à un étagé en bois, contenant un magasin sur le devant, trois chambres, écurie etc., dans le fond 2302 avenue Ursulines, coin sud-ouest de la rue Miro dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues St Philippe, Tonti et Miro. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan par Edgar Pilié député voyer de ville, daté le 25 février 1899. Ledit lot de terre forme le coin de l'avenue Ursulines et de la rue Miro, mesurant d'après ledit plan, 19 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur l'avenue Ursulines, 52 pieds, 8 pouces et 6 lignes de large dans le fond, 94 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur la rue Miro et 98 pieds, 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, qui court obliquement et ouvre vers le fond. Un bon emplacement pour affaires ou logement

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 1023 et 1025 rue Miro, contenant trois chambres etc., de chaque côté, contigu dans le fond et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus decrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur le surdit plan par Pilié et mesurant d'après cela, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Miro et 36 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond qui court obliquement sur une profondeur de 52 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du fond du lot A, et de 64 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté opposé vers la rue St-Philippe. Un placement de valeur dans un bon voisinage.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2307 et 2309 avenue Ursulines, contenant trois chambres de chaque côté, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Hôpital, Miro et Tonti. Le lot de terre mesurant 30 pieds de face à l'avenue Ursulines sur 130 pieds de profondeur étant composé d'une partie du lot désigné par le No 34 sur un plan de L. Bringier, daté le 4 novembre 1843, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire; très bien situé sur une belle avenue. La rue Ursulines est une des plus belles avenues de la ville, avec un très beau terrain centre et un pavage en asphalte des deux côtés.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an dès la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets; les améliorations devant être gardées assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat réquis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, pardevant F. J. Dreyfous, notaire, ainsi que les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Premier District.

Chas. E. Fenner et Sam. Henderson Jr vs Dr Augustus McShane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,836—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 décembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Ba onne, Melpomène, Carondelet et Terpsichore, dans cette ville, désigné comme lot No 14 et mesurant trente pieds de face à la rue Baronne, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot a été acquis par le défendeur, Augustus McShane, de la succession de Duncan F. Kenner, par un acte pardevant N. B Trist, notaire, daté le 9 mai 1888, enregistré C. O. B. 128, fo. 295.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fenner Henderson & Fenner, avocats pour le plaignant.
11 nov—11 17 24—déc 1 8 14.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

B. Hess & Co. vs Henry Becker.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 39,985. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau No 602 rue du Camp, entre Lafayette et Girod, le MERCREDI 22 novembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de groceries, faience, ferblanterie, balances, installations, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant sur les lieux. ED. P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.
11 nov—11 16 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Gondry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,661—Division B—Attendu que Jean Trebucq a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Gondry, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
11 nov—11 15 20 Greffier.

Succession de Frank Ammancio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,635—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Ammancio, décédé intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
10 nov—10 14 19 Greffier.

Succession de M. et Mme E. L. Jeanrenaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,527—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Susan Georgiana Moore Jeanrenaud, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
1 nov—1 5 10

Succession de Mme A. M. Thormachlen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,319—Division C—Attendu que Rév. J. Gottfried Wegener a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme A. M. Thormachlen décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats
1 nov—1 5 10

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs The Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire de ses recettes et débours pour le mois d'octobre 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avcats.
10 nov—10 14 19

Paul Desmarieze et als versus Andrieu & Escobedo Shoe Manufactory.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,074—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par P. Desmaries, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel & Hart, avocats. Greffier.
7 nov | 7 11 16

In re Mme Marie Elizabeth Julienne Lefèvre, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,638—Division A.—Attendu que James P. Freret a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de Mme Marie Elizabeth Julienne Lefèvre, absente; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dufour & Dufour, avocats.
9 nov—9 13 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 60,395—Cour Civile de District—Division B.—Vincent Gray va ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Vincent Gray, soit convoquée et tenue pardevant Jas J. Woolfe, notaire public, en son bureau, No 623 rue Gravier, en cette ville, commençant mardi le 14me jour de novembre 1899, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un révit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personne du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. Cahn, avocat, soit nommé pour représenter ses créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1899
(Signé) FRED. D. KIRG, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 oct—13 27—nov 11

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Contenu et Installations, etc., d'une Epicerie et Buvette.

Schmidt & Ziegler vs Henry Becker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,604—En vertu d'un ordre de vente daté du 6 novembre 1899, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 13 novembre 1899, à 10:30 A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 2237 rue Derbigny, encoignure Marigny, et No 2235 rue Derbigny:

Le contenu entier et les installations et stock, etc., de l'épicerie et buvette contenus dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
W. S. Benedict, avocat pour les plaignants.
8 nov—8 au 13 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District.

François Duprat vs Jacques Bordeau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 60,398—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 24 novembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé placé et étant dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, mesurant cent un pieds quatre pouces de face à la rue Aubry, vingt et un pieds sur une première ligne de profondeur vers la rue Clay, onze pieds six pouces sur une ligne élargissant ladite portion de terre de tant parallèle à la rue Aubry, ladite lignes courant vers la rue Clay; cent soixante neuf pieds sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la dite rue Clay, cent treize pieds un pouce et deux lignes de largeur dans le fond et cent quatre vingt-dix pieds sur la ligne de profondeur opposée vers la rue Dupré, bornée sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à François Clay, qui forme le coin des rues Aubry et Clay, et sur l'autre côté par d'autres propriétés maintenant ou anciennement appartenant audit François Clay, formant le coin des rues Aubry et Dupré. Laquelle portion de terre est composée de l'entière partie des lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 3, et des parties du fond des lots Nos 21, 22 et 23, sur un plan dressé par Allen D'Hémécourt, voyer, daté le 12 octobre 1847, déposé en l'étude de L. Herrmann, alors notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Frank D. Chrétien, avocat pour le plainant.
21 oct—21 22 27—nov 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Portion de terre de Valeur, Consistant en 10 Lots de terre.

Bâtisses qui s'y trouvent connues comme No 812, rue Valmont.

Jean Poché vs Mme Catherine Herrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,443—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 décembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et, avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 191 ou No 17 borné par les rues Valmont, Leontine Magasins et Live Oak lesdits lots mesurant comme il suit: lots Nos six à neuf les deux inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Live Oak par les profondeurs suivantes: lot No six mesurant cent onze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté près du lot No cinq et cent onze pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne de côté près du lot No sept. Lot No sept mesurant cent onze pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté près du lot No six et cent douze pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne de côté près du lot No huit. Lot No huit mesurant cent douze pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne de côté près du lot No sept et cent douze pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne de côté près du lot No neuf. Lot No neuf mesurant cent douze pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne de côté près du lot No huit et cent treize pieds six pouces de profondeur et face sur la rue Valmont, formant le coin des rues Valmont et Live Oak. Lots Nos dix onze et douze sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Valmont, lot No dix ayant une profondeur de cent trente neuf pieds un pouce entre lignes parallèles, lots Nos onze et douze ayant chacun une profondeur de cent trente un pieds et un pouce entre lignes parallèles. Lots Nos treize et quatorze sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds de face sur la rue Magasins sur cent vingt pieds de profondeur entre ligne parallèles, lot No Treize forme le coin des rues Valmont et Magasins. Lot No vingt quatre mesure trente pieds de face sur la rue Leontine sur cent trente neuf pieds et un pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Kernan et Lambremont avocats pour le plaignant
3 nov—3 4 10 17 24—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations d'une Buvette; aussi Meubles de Maison, Cash Register, Coffre-fort en Fer, etc.

Frederick Staehle vs Clairville J. Blanchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,212—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 14 novembre 1899, à 11:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Le contenu entier des lieux Nos 118 et 120 rue Baronne, consistant de

1° Le contenu et les installations et attirail etc, d'une buvette bien installée et bien fournie incluant les comptoirs, étagères, "Cash register", "Slot machines", Eventails électriques, Coffre-fort en fer, Glacière, Stove pour cuisine, Faïence et Verreries, Liqueurs, Tabacs, Cigares, Meubles, etc;

2° Un grand lot assortis de meubles de maison, et objets, consistant en de nombreuse chambres bien meublées, literie, mattes, tapis, rideaux, ustensiles de cuisine, etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré

II. Le terme non expiré du bail des lieux No 118 et 120 rue Baronne, ledit bail expirant le 1er octobre 1901 et le loyer étant de $250 00 par mois, payable mensuellement, et dans le cas que ledit bail ne pourrait être vendu.—alors il sera offert en vente

Le droit d'occuper lesdits lieux de la date de la vente jusqu'au 1er octobre 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
3 nov—3 6 11 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un coffre fort en fer et d'un grand assortiment de jouets, bijouterie, fournitures de bureau, &c.

Mme Magdalena Bokenfohr vs Gerhard Pape.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 60,006—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 17 novembre 1899, à l'heure ci-dessous indiquée, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I, Sur les lieux, No 213 rue de Chartres, à 10 heures A. M., 1 coffre fort de Herring Hall Merving.

II. A mon entrepôt sur la rue Ste-Anne, entre les rues Royales et Chartres, à 10:30 A. M., un lot de meubles de maison, bijouterie, jouets, poupées, fournitures de bureau, "notions", livres d'école, objets divers, vitrines, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Bernard Titche, avocat pour le pl